

LE CANADA ET LES NATIONS UNIES

La Journée des Nations Unies

En octobre 1947, l'Assemblée générale, par une résolution adoptée à l'unanimité, déclarait le 24 octobre de chaque année Journée des Nations Unies, afin de marquer l'anniversaire de la Charte des Nations Unies, entrée en vigueur le 24 octobre 1945.

Depuis, à l'occasion de la Journée des Nations, des manifestations sont organisées dans tout le Canada, sous les auspices de particuliers, des autorités scolaires et de diverses institutions, notamment l'Association des Nations Unies. Cette année encore, le 24 octobre, le drapeau des Nations Unies a flotté en face du Parlement, à Ottawa; de plus, le Premier ministre du Canada a fait ce jour-là une déclaration dont voici le texte:

« C'est aujourd'hui la Journée des Nations Unies et les Canadiens vont célébrer, avec les autres peuples du monde, le septième anniversaire de la Charte des Nations Unies qui est entrée en vigueur le 24 octobre 1945.

« Les Nations Unies ont lieu d'être fières de ce qu'elles ont réalisé au cours de ces quelques années. Nous sommes fondés à croire que l'intervention des Nations Unies en Corée a eu un effet salutaire sur ceux qui pouvaient nourrir des desseins d'agression. Dans d'autres parties du monde, les Nations Unies ont réussi, au cours de ces sept années, à faire cesser les hostilités armées. Les États membres des Nations Unies participent à de grandes entreprises de coopération destinées à favoriser le progrès social et à relever les niveaux de vie dans le monde entier. Ce sont là de modestes débuts, si l'on songe à l'ampleur de la tâche, mais ces débuts n'en sont pas moins importants et significatifs.

« De telles réalisations n'auraient jamais paru possibles aux générations passées. Les soldats qui ont déposé les armes, les malades qui ont été traités, les affamés qui ont été nourris et les pays peu favorisés dont les économies sont assistées par voie de coopération internationale peuvent témoigner de ce que les buts et objets des Nations Unies sont dignes de tous nos efforts. Ce qu'elles ont déjà accompli prouve que la coopération internationale n'est pas un rêve irréalisable mais bien un but que l'on pourra, Dieu aidant, atteindre un jour.

« L'œuvre des Nations Unies devrait être notre affaire à tous. Il est donc juste qu'en cet anniversaire de naissance des Nations Unies nous évoquions non seulement ce qui a été accompli et ce qu'il reste à accomplir, mais en particulier ceci: c'est qu'en travaillant à réaliser les grands et nobles buts des Nations Unies, nous aurons tous participé selon nos moyens propres à l'édification d'un monde meilleur. »

Élection du Bureau de l'Assemblée générale des Nations Unies pour la septième session

M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a été élu président de la septième session de l'Assemblée générale à une très forte majorité, soit 51 voix contre 4 en faveur de M^{me} Pandit, chef de la délégation de l'Inde, et 5 abstentions. M. Pearson prend ainsi place parmi les personnages de marque qui ont assumé les fonctions présidentielles: M. Spaak (Belgique), M. Aranha (Brésil), M. Arce (Argentine), M. Évatt (Australie), le général Romulo (Philippines), M. Entezam (Iran) et M. Padilla Nervo (Mexique).

Des représentants des pays suivants ont été élus vice-présidents de l'Assemblée: Royaume-Uni, États-Unis, France, Union soviétique, Chine, Egypte et Honduras.

Le président et les sept vice-présidents de l'Assemblée ainsi que les présidents des grandes commissions composent le Bureau, organe très important qui oriente les travaux de l'Assemblée. Les nouveaux présidents des commissions sont les suivants: